

« Le second, en 1893, en faveur de la Sœur Julie Authier, de Saint-Norbert à Faverolles, qui, à la suite d'une invocation de Jeanne d'Arc, fut guérie instantanément et parfaitement d'un ulcère cancéreux à la poitrine ;

« Le troisième, en 1891, en faveur de la Sœur Jeanne-Marie Sagnier, à Fruges, qui, à la suite d'une invocation de Jeanne d'Arc, fut guérie instantanément et parfaitement d'une ostéopériostite chronique tuberculeuse. »

DISCOURS DE MGR TOUCHET

Après lecture du décret, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a lu un discours tout vibrant d'émotion religieuse et patriotique.

Très Saint Père,

Chez nous, là-bas, au cher pays, quand reviennent mars et avril, c'est, dans les ciels dont on ne saurait dire s'ils appartiennent à l'hiver qui s'en va ou bien au printemps qui approche, la bataille du soleil avec les nuées : et le laboureur, suivant l'issue, tantôt grelotte sur ses sillons, tantôt relève allègrement la tête.

O Père ! ô laboureur intrépide des sillons de Dieu ! qu'il nous serait précieux que le cher pays n'eût jamais contristé Vos horizons avec ses nuages glacés.

Hélas ! . . .

Au moins, nous permettez-Vous de penser qu'en cette heure, faite très bonne par Votre Suprême Autorité, nous ne Vous apportons que du soleil sans mélange de bourrasque et de froidure ?

Du front de trente-six vénérables, en effet, Votre Geste Auguste de Pontife approche de très près la couronne des bienheureux. On ne la voit pas encore : on l'entrevoit déjà.

Or, de ces trente-six, un seul n'est pas de chez nous. Le Vénérable François de Capillas sortit de la fière et catholique Espagne. Moine du grand Ordre des Docteurs et des Prêcheurs, il est le protomartyr de cette Chine terrible qui but parfois du sang chrétien jusqu'à s'enivrer, jamais, croirait-on, jusqu'à se désaltérer.

Les trente-cinq autres sont, ou beaucoup, ou tout à fait, de France.

Ils sont nôtres, les Cuenot, les Vénard, les Néel, les Néron.